

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Former et qualifier par la délivrance d'un diplôme d'Etat d'infirmier.
- Acquérir les compétences nécessaires pour donner des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou en application du rôle propre infirmier.



3 ans
4 620 heures
1 rentrée par an :
septembre



8h30- 12h30
13h30 - 17h30



Toute personne
sélectionnée
répondant aux
prérequis



IFSI LA GAUDE

Contact

- Secrétariat IFSI
04 93 13 70 80
ifsisaintemarie@ahsm.fr

Coordination pédagogique

Mme DUFOREST-REY Dianelle
04 93 13 71 23

Prérequis

- Etre âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation
- Personne titulaire du baccalauréat
- OU personne justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale en France (sélection voie FPC)

Formateurs

- Equipe pédagogique de cadres infirmiers formateurs
- Intervenants extérieurs experts dans leur domaine de compétence

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux et travaux dirigés
- E-learning
- Ateliers et travaux en groupe
- Travaux pratiques
- Simulation
- Stages sur sites qualifiants pour la formation clinique
- Analyse de la pratique

Organisation de la formation

- **4 200 heures** soit
 - **2 100 heures** de théorie
 - **2 100 heures** de stage

La formation en soins infirmiers va connaître une refonte majeure à partir de la rentrée 2026.
Une mise à jour de cette fiche a été effectuée et se poursuivra dès parution des textes réglementaires.

PROFESSION INFIRMIER

L'infirmier ou l'infirmière dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

L'infirmier inscrit ses actions dans une prise en charge holistique de la personne en collaboration avec une équipe pluri professionnelle. Les lieux d'exercice de la profession s'attachent à répondre aux besoins de la population : les hôpitaux et cliniques de soins somatiques ou psychiatrique ; les établissements médico-sociaux ; les cabinets libéraux, la santé scolaire, les PMI, en milieu carcéral, dans des services de médecine du travail.

Le diplôme d'Etat de grade licence offre des opportunités d'évolution par la voie de la spécialisation (IPA, IADE-IBODE-Puériculture-cadre de santé...) et par la poursuite d'études universitaires (Master-Doctorat).

APTITUDES REQUISES

Aptitudes physiques et psychologiques

L'activité nécessite la station debout et implique un contact direct avec les personnes soignées qu'il faut régulièrement mobiliser et aider à se déplacer. Certaines situations de soins peuvent avoir un impact psychologique sur les apprenants.

Obligation de production avant l'admission définitive :

- ✓ D'un certificat médical d'absence de contre-indications émanant d'un médecin agréé par l'ARS (*sous réserve parution des textes*)
- ✓ D'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation pour les professionnels de santé

Autres prédispositions

- Organisation et méthode
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Sens des responsabilités, respect des procédures et protocoles
- Capacité à être à l'écoute des besoins des personnes

Modalités de suivi et d'évaluation

- Evaluations écrites ou orales des connaissances
- Analyses de situation clinique
- Mémoire de fin d'études
- Evaluation des compétences en stage

30 ECTS par semestre.

L'étudiant dispose d'1 session de rattrapage par semestre. Les passages d'année sont soumis à l'acquisition de 48 ECTS/60.

Le DEI est obtenu par la validation de l'ensemble des compétences et l'obtention de 180 ECTS.

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)
- Accès WIFI
- Salle informatique
- Centre de documentation et accès Bibliothèque Universitaire
- Salles de travaux pratiques
- Salle de situation simulée

Tarif et Nombre de stagiaires

- Frais de sélection (uniquement pour la sélection FPC) : **révisables chaque année**
- **Frais universitaires coûts révisables chaque année**
Droits d'inscription universitaires CVEC
- **Coût pédagogique :**
Formation relevant de la gratuité, financement Région pour les publics non-salariés
- Coût formation professionnelle continue (employeurs/OPCO)
Nous contacter
- Possibilité d'effectuer la formation en contrat d'apprentissage (CFA CERFAH ou CLARIANE) à partir de la 2^{ème} année
- **110 étudiants par promotion**

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour toute demande spécifique contacter notre référent handicap :

Mme GATTI Alice-Anne 04 93 13 71 26

Code fiche RNCP : RNCP39923

CONDITIONS D'ACCES A LA SÉLECTION

- **Parcoursup** pour les personnes titulaires d'un baccalauréat
Inscription sur la plateforme : www.parcoursup.gouv.fr
- **Voie Formation Professionnelle Continue** : pour les personnes justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale en France à la date d'inscription aux épreuves de sélection

Dossier d'inscription à télécharger sur notre site internet :

<https://www.ifsisaintemarie.ahsm.fr/>

Dépôt d'un dossier de candidature comportant les pièces demandées (voir la liste des documents dans le dossier d'inscription).

- Une épreuve écrite comprenant :
 - une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social
 - une sous-épreuve de calculs simples.
- Un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat

Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au-moins 20/40 aux épreuves. Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves est éliminatoire.

FORMATION THEORIQUE

L'enseignement théorique couvre 5 domaines :

- Domaine A : Sciences Infirmières et raisonnement clinique (15 ECTS)
- Domaine B : Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques (45 ECTS)
- Domaine C : Prévention et promotion de la santé (21 ECTS)
- Domaine D : Communication, travail en équipe et leadership (12 ECTS)
- Domaine E : Démarche scientifique, Initiation à la recherche et méthodologie (21 ECTS)

STAGES

- Affectations en stage par l'institut.
- 1^{ère} année : 12 semaines
2^{ème} année : 26 semaines
3^{ème} année : 28 semaines (possibilité de stage à l'étranger)
- 4 typologies de stage :
 - Permettant la prise en soins de personnes **à tous les âges de la vie**, y compris dans un contexte de prévention
 - Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie **présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, en phase aiguë**
 - Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie **présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, stabilisée**
 - Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie dans le maintien ou l'amélioration de leur état de santé, dans le cadre d'une équipe de soins primaires contribuant à l'offre de soins de premier recours
 - Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie, **en situation de vulnérabilité liée à des problèmes de santé, de handicap, de dépendance, d'exclusion sociale**